

Y a-t-il un texte dans cette cour? Le prologue du récit de Calogrenant dans *Le Chevalier au Lion* et la question de la réception du roman

Cristina Álvares
(Universidade do Minho)

Au début du *Chevalier au Lion*, de Chrétien de Troyes, un chevalier fait un récit à la cour arthurienne réunie pour fêter la Pentecôte. Le chevalier s'appelle Calogrenant. Le récit raconte son échec aux armes lors d'une aventure chevaleresque. La fonction de ce récit auto-diégétique dans l'économie du roman est de déclencher l'action principale: la défaite de Calogrenant devra être vengée par Yvain. On dit alors que, dans un roman dépourvu de prologue comme c'est le cas du *Chevalier au Lion*, le récit de Calogrenant a valeur et fonction de prologue. Il signifie que ce qui a donné lieu au roman – sa source – et qui est fréquemment quelque chose d'extérieur et de pré-existant au roman : un livre, un conte, une commande – est dans le roman même. C'est par là que *Le Chevalier au Lion* se trouve être le seul roman de Chrétien à transgresser la convention du prologue alors que tous les autres l'observent rigoureusement. Mais ce qui m'intéresse maintenant ce n'est pas ce déplacement du prologue du dehors au dedans de l'univers diégétique. Ce qui m'intéresse c'est le prologue du récit de Calogrenant (le prologue du ou dans le prologue), lequel est tout à fait conventionnel. Lisons-le:

*Puis qu'i vous plaist, or entendés !
Cuer et oroeilles me rendés,
Car parole oïe est perdue
S'ele n'est de cuer entendue.
Or y a tix que che qu'il oent
N'entendent pas, et si le loent;
Et chil n'en ont fors que l'oïe,
Puis que li cuers n'i entent mie.
As oreilles vient le parole,
Aussi comme li vens qui vole,
Mais n'i arreste ne demore,
Ains s'en part en mout petit d'ore,
Se li cuers n'est si estilliés
C'a prendre soit appareilliés;
Que chil le puet en son venir
Prendre et enclorre et retenir.
Les oreilles sont voie et dois
Ou par ent y entre la vois;
Et li cuer prent dedens le ventre
Le vois qui par l'oreille y entre.
Et qui or me vaurra entendre,
Cuer et oreilles me doit rendre,
Car ne veul pas servir de songe,
Ne de fable, ne de menchange,
Dont maint autre vous ont servi,
Ains conterai che que je vi.*
(Chrétien de Troyes, *Le Chevalier au Lion*, vv.149-174)

Traduction en français moderne:

Puisque cela vous fait plaisir, écoutez donc ! Prêtez-moi vos coeurs et vos oreilles, car une parole qu'on entend se perd si elle n'est pas comprise par le coeur. Il y a certaines gens qui ne comprennent pas ce qu'ils entendent, mais qui le louent quand même. Ceux-là ne perçoivent que le bruit des mots dès lors que le coeur n'y comprend rien. La parole arrive aux oreilles, tout comme le vent qui vole, mais elle n'y fait ni halte ni arrêt; au contraire, elle s'en va très vite si le coeur n'est pas dans une disposition telle qu'il soit prêt qu'il soit prêt à la saisir, car il peut alors s'en emparer, l'enclorre et la retenir. Les oreilles sont la voie, le conduit, par où la voix pénètre. Et le coeur saisit dans le ventre la voix Qui entre par l'oreille. Celui donc qui voudra me comprendre doit me prêter son coeur et ses oreilles, car je ne veux vous servir ni songes, ni fictions, ni mensonges, comme beaucoup d'autres ont fait; je vous raconterai plutôt ce que j'ai vu.

On aura remarqué que ce prologue ne mentionne pas la source du roman. Il n'entend pas répondre à la question "d'où ce roman vient-il ?", car c'est l'ensemble du récit de Calogrenant lui-même qui y répond. Au contraire, le prologue de son récit est axée sur le thème de la réception: quelles sont les conditions d'une bonne réception du roman. De même le prologue du *Conte du Graal* s'intéresse particulièrement aux conditions de la réception du roman mais, très rapidement, la réception se confond avec le récepteur, Philippe de Flandres, le commanditaire. Philippe est donc destinataire et destinataire, point de départ et point d'arrivée du dernier roman de Chrétien. D'où le long éloge du comte: sa haute qualité morale est condition suffisante de la bonne ou parfaite réception du *Conte du Graal*. Calogrenant, de son côté, s'adresse à un destinataire collectif, à la cour, à qui il demande d'écouter son récit dans une modalité d'écoute qui prend les contours de ce qu'on pourrait appeler une éthique de la réception. D'où le ton de reproche qui imprègne l'injonction adressée au public: qu'il l'entende pas seulement avec les oreilles mais aussi et surtout avec le coeur.

Les quatre premiers vers introduisent la problématique à développer: la double voie de l'écoute qui distingue oïr et entendre. À oïr correspondent les oreilles, organe de l'audition. À entendre correspond le coeur. L'idée axiale du prologue est que la réception du récit par le public exige la conjonction entre coeur et oreilles. Sans le coeur la parole est perdue. Les quatre vers suivants expliquent l'insuffisance des oreilles à retenir la parole: sens physique, l'audition accède aux mots en tant que substance sonore mais elle n'accède pas à leur signification, ce qui est la fonction de l'intellect. Remarquons que l'organe de l'intellect ou de la raison n'est pas le cerveau – ou l'âme dont les facultés sont localisées quelque part dans le cerveau comme Avicenne l'avait établi - mais le coeur: c'est son intervention qui transforme le physiquement perçu en mentalement perçu ou, pour le dire autrement, c'est le coeur qui assure la réception et le traitement des données externes transmises par les sens, lesquelles sont ainsi dotés de sens (la fonction médiatrice de l'audition apparaît plus loin). À la fonction passive des oreilles s'ajoute la fonction active du coeur. Remarquons également que, cerveau ou coeur, l'organe de l'intellect est anatomiquement situé^[1]. On voit ainsi que la distinction entre oïr et entendre recouvre une autre entre sensoriel et intellectuel, corps et esprit: **les sens et le sens.**

Ensuite, la distinction entre coeur et oreilles prend une autre configuration moins

abstraite, plus narrative, le récit en question étant celui de la prédation. En bref, les oreilles – le sens de l’audition – ne sauraient pas capturer la parole – la signification de la parole. C’est au coeur qui revient le rôle actif de s’en emparer et de la retenir. Le coeur est le lieu d’inscription de la parole. C’est le coeur qui garde ce qui autrement serait perdu aussitôt énoncé. On voit là déjà pointer une autre distinction recouvrant celle opposant *oïr* et *entendre*: il s’agit de l’opposition entre oralité-écriture, discours-texte. Qu’est-ce que le coeur, en effet, en tant qu’agent et lieu de capture de la parole, sinon un texte, un archive, une mémoire ? Il est le lieu d’inscription de la parole, là où elle se fixe et s’immobilise, là où elle gagne la consistance silencieuse de la lettre et reste comme énoncé toujours disponible à l’énonciation. Néanmoins, étant donné le rôle actif du coeur dans la saisie du sens, le coeur-texte ne peut pas être réduit à la fonction mnésique de registre du discours.

Les quatre vers suivants reconfigurent encore autrement l’opération de saisie du sens de la parole, cette fois-ci comme une relation entre extérieur et intérieur: la parole devient maintenant la voix qui passe du dehors au dedans, le coeur, par la voie des oreilles. Outre le jeu phonétique voix-voie, ce qui me semble important c’est que le coeur apparaît dans cette organisation spatiale comme lieu de destin – destinataire – de la parole qui, après avoir traversé le canal auditif, vient s’y inscrire. Ce lieu est un dedans et c’est là que s’élabore la signification de la parole. Finalement le *topos* de protestation de vérité se combine avec une individualisation du public: celui qui voudra me comprendre – *entendre* – doit m’écouter avec le coeur. Peut-on penser que cette injonction suppose que la réception du récit n’est pas la même chez tous les éléments de l’audience ? Il semble que cela peut bien être le cas, étant donné le rôle actif du coeur dans la saisie du sens du récit: la réception est une interprétation et cette interprétation est une activité intérieure, purement individuelle. Cela a deux implications: d’abord, comme on l’avait déjà dit, le coeur-texte n’est pas qu’un registre du discours: il ne se borne pas à recevoir la parole, il en élabore le sens; ensuite, la cohésion du public vient d’être ébranlée: le coeur de chacun lira le texte qui s’y inscrit. Pour Calogrenant, la bonne réception n’est pas celle où le sens naît d’une participation collective et rituelle, d’une communion herméneutique, mais celle où, au contraire, le sens naît d’une différence herméneutique, ce qui ne peut pas ne pas avoir un effet d’assouplissement du lien social.

Nous débouchons ainsi sur une superposition d’oppositions binaires: le corps et le coeur, le sonore et le sémantique, le passif et l’actif, le dehors et le dedans, l’énonciation et l’énoncé, l’oral et l’écrit, le collectif et l’individuel. Cette superposition implique un lien très étroit entre l’élaboration individuelle du sens d’un récit et son existence sous forme de texte - entre herméneutique et écriture, lien que les clercs connaissent bien.

Y a-t-il un texte dans cette cour ? Oui, un texte implicite comme dans les communautés textuelles stockiennes (cf. Stock 1983). Le récit de Calogrenant est énoncé dans un cadre textuel. Mais le texte implicite dont il s’agit ne précède pas le récit. Il lui est postérieur car il est écrit dans le coeur de chaque auditeur, cette écriture correspondant à la saisie, à la capture, du sens du récit. Le texte ne se trouve pas du côté de l’émetteur du message, comme point de départ de sa performance narrative, mais du côté du récepteur: c’est un texte intérieur, purement mental, subjectif, résultat du récit *oï* et *entendu*.

Poser le texte *a posteriori* du récit revient pour Chrétien à signifier qu’il tire son

roman non pas d'une source textuelle pré-existante mais d'un récit oral énoncé par un personnage: celui de Calogrenant même, ce chevalier-conteur dont le récit inachevé, dépecé, défait au double sens esthétique et militaire du mot (puisque le narrateur auto-diégétique a essuyé une défaite aux armes) illustre la pratique narrative des conteurs à qui Chrétien, dans le prologue d'*Érec et Énide*, critique le manque de *conjointure*. En partant d'un conte sans valeur – l'échec raconté sur le plan du contenu résonnant sur le plan de l'expression orale racontante -, Chrétien, en clerc-chevalier, écrira un roman dont *la molt bele conjointure*, tout en remplaçant Calogrenant par Yvain comme héros de l'histoire, parachèvera l'aventure narrative (orale) et chevaleresque (défaite) que Calogrenant avait laissé inachevées. Encore une façon de distinguer oral et écrit, récit/conte et roman.

[1] Pour ce qu'il en est d'Avicenne, il faut dire qu'il distinguait, à l'instar d'Aristote, l'intellect possible et l'intellect agent. Le premier se trouve dans l'âme, donc dans le cerveau, donc dans le corps. Le second est séparé de l'âme, donc du corps, et c'est justement en raison de cette transcendance qu'il est capable de connaissance véritablement universelle. L'intelligence du premier est de l'ordre du jugement, celle du second est de l'ordre du concept. Comme le dit Alain de Libera, *mutatis mutandis, c'est la version médiévale de la distinction entre l'empirique et le transcendantal* (1989:105). Bien mis dans le corps, le coeur du prologue de Calogrenant, avec sa fonction herméneutique, est certainement plus proche de l'intellect possible.